

## L'INSCRIPTION

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE AU GUICHET UNIQUE.

### Pièces à fournir

Photocopies des documents suivants :

- Dernier avis d'imposition (page avec revenu et nombre de parts)
- Attestation de la carte Vitale de la personne qui couvre l'enfant
- Attestation d'emploi ou 2 derniers bulletins de salaire des deux parents
- Copie du carnet de vaccination
- Justificatif CAF pour réduction
- Fiche sanitaire

### Horaires d'ouverture du guichet unique de la mairie

- Lundi de 13h30 à 19h.
- Mardi à vendredi de 8h30 à 17h ou à déposer en mairie

### LE CENTRE EST OUVERT...

Tous les **MERCREDIS** et les **PETITES VACANCES SCOLAIRES** sauf Noël.

De 8 h 30 à 17 h 00

Possibilité d'accueil dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30

## INFOS PRATIQUES

- **Georges Leygues**  
Centre de loisirs Georges Leygues  
Avenue de la Châtaigneraie  
33600 PESSAC  
Tél.: 05.56.45.14.27

Accueil des enfants  
De 3 à 6 ans



**LE CENTRE  
DE LOISIRS  
Georges Leygues**

### • Contact

Ville de Pessac  
Direction de l'Éducation  
Service accueil périscolaire  
Tél.: 05.57.02.20.87  
perisco@mairie-pessac.fr



Ville de Pessac



## UNE JOURNÉE À GEORGES LEYGUES

### Le matin

Après un accueil en douceur, les enfants vivent alors des activités calmes, sportives, manuelles, d'expression corporelle et artistique...

Chaque enfant peut aller d'atelier en atelier entre les espaces aménagés par les animateurs.

### Le déjeuner

Entre 12 h 00 et 13 h 00

### L'après-midi

Pendant que les plus petits se reposent, les plus grands jouent dans le calme. Puis, les activités reprennent petit à petit au rythme des enfants et de leurs envies.

## UN TEMPS DE LOISIRS

- Les enfants découvrent, partagent, jouent seul ou avec d'autres enfants, et peuvent aussi se reposer sous la responsabilité d'adultes.
- Ils partagent des animations culturelles, sportives ou artistiques.
- La vie quotidienne est également privilégiée dans le centre : le temps du repas, les échanges spontanés, s'habiller, mettre ses chaussures, ...

## LA SÉCURITÉ

Dans une organisation souple, **l'adulte** reste **le garant** de la **sécurité** physique, morale et affective des enfants.

## MÉMO PRATIQUE

### Si vous souhaitez arriver plus tard...

Pour toute arrivée tardive (après 8 h 30), **pensez à nous téléphoner avant 9 h 00**. Ainsi, nous pourrons commander le repas, le goûter de votre enfant et le prévoir pour les sorties et les activités.

### Les vêtements

- Il est conseillé de marquer le nom des enfants sur leurs vêtements (confortables, adaptés à l'exercice physique).
- Donner une paire de chaussons pour les jeux d'intérieur.

### Le petit-déjeuner

- Si votre enfant arrive tôt au centre de loisirs, il pourra tranquillement finir son petit-déjeuner. Prévenez-nous dès son arrivée.

Le complément doit être fourni par les familles.

**Le goûter** est fourni par la mairie.

### L'accueil en demi-journée

Le centre accueille vos enfants en demi-journée avec ou sans repas.

### UN BON PETIT-DÉJEUNER :

Du pain ou une brioche  
ou des céréales  
ou une biscotte

Et un fruit ou un jus de fruit

Et un yaourt ou une brique de lait  
ou une portion de fromage

